
CRI 2531 – L'ANALYSE STRATÉGIQUE EN CRIMINOLOGIE**Plan de cours — Automne 2011**

Xavier Saint-Pierre – Chargé de cours

Courriel : xavier.saint-pierre@umontreal.ca

1. Présentation du cours

De manière générale, la notion de stratégie renvoie à l'utilisation efficace de moyens afin d'arriver à une fin. Appliquée à la commission d'un acte criminel, cette notion nous permet de concevoir le crime comme étant le moyen choisi, résultant d'une décision rationnelle, qui permet à son auteur d'arriver à un objectif précis. Ainsi présenté, le délinquant est un être libre, doté de raison, qui en effectuant un calcul coût/bénéfice cherchera à maximiser ses gains et limiter les coûts de ses actions. L'acte criminel est donc le fruit de ce processus décisionnel. À l'opposé, les victimes ou encore les organisations mandatées de lutter contre la criminalité vont, elles aussi, actionner des processus décisionnels stratégiques en vue d'atteindre leurs objectifs. En ce sens, l'analyse stratégique appliquée à la criminologie représente l'étude des décisions se rapportant au crime. En raison de sa simplicité opérationnelle, de nombreuses mesures de lutte contre le crime sont issues de cette perspective analytique. Cependant, une question importante s'impose : nos actes sont-ils toujours le fruit d'un choix ou d'un calcul rationnel et/ou stratégique? Dans la négative, quelles sont les implications sur les mesures visant à contrer la criminalité?

2. Objectifs

Ce cours cherche à doter les étudiants d'outils conceptuels leur permettant de porter un regard critique sur la notion de passage à l'acte en criminologie. Pour ce faire, les deux premiers cours seront consacrés à la notion d'analyse stratégique en criminologie et des différents principes sur lesquels elle repose. Les trois séances suivantes serviront à présenter une sélection de théories issues des grands courants de pensée, et ce, afin de fournir aux étudiants une lunette alternative à travers laquelle analyser l'acte criminel.

Ayant dressé un bon portrait des différentes approches théoriques de la criminalité, il nous sera ensuite possible de porter notre attention sur des formes contemporaines du crime, dans le but d'analyser les défis qu'elles représentent.

Au terme de ce cours, les étudiants auront :

- Acquis une connaissance de base sur les principales théories et les grands courants de pensée visant à expliquer le phénomène criminel.
- Développé une capacité à analyser les phénomènes criminels avant tout comme étant le fait d'actions situées dans des contextes particuliers nécessitant la prise en compte de nombreuses variables.
- Acquis des connaissances sur certaines formes actuelles de criminalité, ce qui leur permettra de porter un regard critique, mais aussi de disposer d'une opinion éclairée sur les affaires criminelles relatées dans les médias.

3. Pédagogie

Ce cours de 45 heures et de trois crédits se tiendra les lundis à partir du 12 septembre 2011 de 8h30 à 11h30 à la salle B-4205.

Le contenu du cours sera transmis aux étudiants par le biais d'exposés magistraux assurés par le chargé de cours ainsi que par quelques conférenciers invités. Au début de chaque séance, quelques minutes seront consacrées à l'analyse et à la discussion d'un fait d'actualité à la lumière des concepts abordés pendant la séance précédente. Des diapositives PowerPoint seront utilisées afin d'appuyer les présentations. Notez que ces diapositives ne constituent qu'une parcelle de la matière à examen. De la sorte, la présence de l'étudiant est fortement conseillée pour la réussite du cours.

Afin de favoriser les échanges au cours des séances, les étudiants sont invités à poser des questions ainsi qu'à exprimer leurs opinions et exposer leurs expériences personnelles en lien à la matière traitée. En raison de ce format d'enseignement laissant

place aux interventions des étudiants, il se peut que le calendrier des présentations soit légèrement modifié au courant de la session. Ainsi, les thématiques pourraient ne pas être systématiquement abordées selon le calendrier. Toutefois, les dates d'examens précisées ci-dessous sont définitives et demeureront telles quelles. Seuls des motifs dûment justifiés (maladie/décès dans la famille proche) autoriseront l'étudiant à reprendre l'examen.

4. Évaluation

L'évaluation du cours sera réalisée par le biais de deux examens qui auront lieu le 31 octobre et le 12 décembre. Ceux-ci se dérouleront dans le local où se donne le cours. Ils porteront sur la matière vue en classe et sur les lectures obligatoires. L'examen intra représentera 40 % de la note globale tandis que l'examen final équivaldra à 60 %. L'examen final sera, dans la mesure du raisonnable, récapitulatif de la matière vue pendant toute la session. Ainsi, les étudiants devront être en mesure d'effectuer des liens entre les concepts théoriques abordés en début de session et les manifestations contemporaines du crime traitées pendant la deuxième moitié de la session. Les deux examens comporteront une première partie de questions à choix multiple, une seconde partie de questions à court développement et une troisième partie de questions à long développement. Les notes de cours ne seront pas autorisées.

Tout plagiat se verra attribuer la note 0 et sera rapporté à la Faculté des Arts et Sciences. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université. Il est fortement recommandé de prendre connaissance des règles en vigueur à l'Université de Montréal en matière de plagiat (www.integrite.umontreal.ca).

5. Lectures obligatoires

Le cours nécessite au minimum une lecture obligatoire par séance. Seules ces lectures seront matière à examen, avec le contenu des séances. Les textes seront disponibles en format PDF sur le site STUDIUM du cours quelques semaines avant chacune des séances. Il est à noter que le site STUDIUM sera utilisé uniquement comme plateforme où les étudiants pourront se procurer les documents utiles au cours.

6. Calendrier

12 septembre 2011 : Séance 1 – Introduction

Présentation de la session — Éléments de réflexion sur les théories explicatives du crime — La notion d'analyse stratégique en criminologie

Lectures obligatoires :

- Cusson, Maurice (1986), «L'analyse stratégique et quelques développements récents en criminologie», *Criminologie*, 19(1), pp. 53-72.

Lectures suggérées :

- Becker, Howard. S. (1985), *Outsiders. Étude de la sociologie de la déviance*. Paris : Métailié. Chap. 9 : «L'étude de la déviance : problèmes et sympathies», pp. 189-200.

19 septembre 2011 : Séance 2 – Le crime et les approches classiques et néo-classiques

Théories classiques : Beccaria/Bentham – Notion de choix rationnel – Rationalité limitée – Prévention situationnelle – Dissuasion – Théories néo-classiques

Lectures obligatoires :

- Crozier Michel & Erhard Friedberg (1977), *L'acteur et le système*. Paris : Seuil. Chap. 1 : «L'acteur et sa stratégie», pp. 41-57.
- Cohen, Lawrence. E. & Marcus. Felson (1979), «Social Change and crime Rate Trends : A Routine Activity Approach», *American Sociological Review*, 44(4), pp. 588-608.

Lectures suggérées :

- Vaughan, Diane, (1998), «Rational Choice, Situated Action And the Social Control of Organizations», *Law and Society Review*, 32, pp. 23-61.

26 septembre 2011 : Séance 3 – Le crime et le courant positiviste

Le déterminisme biologique et social – Le passage à l'acte résultant d'un «défaut» — Durkheim et l'ordre social – Merton et la contrainte sociale

Lectures obligatoires :

- Duster, Troy. (2003), *Backdoor to Eugenics*. New York : Routledge. Chap. 6 : «The Increasing Appropriation of Genetic Explanations», pp. 92-111.
- Merton, Robert. K. (1965), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Brionne : Gérard Monfort Éditeur. Chap. 5 : «Structure sociale, anomie et déviance», pp. 167-191.

3 octobre 2011 : Séance 4 : – Le crime comme construit social

Notion de déviance – Réaction sociale – Conflit de culture – Interactionnisme – Théorie de l'étiquetage

Lectures obligatoires :

- Becker, Howard, S. (1985), *Outsiders. Étude de la sociologie de la déviance*. Paris : Métailié. Chap. 1 : «Le double sens de Outsiders», pp. 25-42.
- Becker, Howard, S. (1985), *Outsiders. Étude de la sociologie de la déviance*. Paris : Métailié. Chap. 3 : «Comment devient-on fumeur de marijuana», pp. 64-82.

10 octobre 2011 : Férié, jour de l'action de grâce

17 octobre 2011 : Séance 5 – Le crime et la société du risque

Les origines de la «société du risque» — Notion de risque – Rôle central de la prévention et de l'évitement du crime — Technique actuarielle

Lectures obligatoires :

- Shearing, Clifford., D. & Philip. C. Stenning (1984), «Du panoptique à «Disney World» : permanence et évolution de la discipline», in Brodeur, Jean-Paul et Dominique Monjardet (2003), *Connaître la police : grands textes de la recherche anglo-saxonne*. Paris : IHESI, pp. 397-415.

Lectures suggérées :

- Cohen, Stanley (1982) : *Folk Devils and Moral Panics : The Creation of the Mods and Rockers*. Oxford : Oxford University Press. Chap. 1 : «Deviance and Moral Panics», pp. 1-15 ; Chap. 2 : «The Inventory», pp. 16-33.

24 octobre 2011 : Semaine de lecture

31 octobre 2011 : Examen intra

7 novembre 2011 : Séance 6 : La criminalité en col blanc

Le criminel en col blanc – La notion d'action située

Lectures obligatoires :

- Gobert, James & Maurice Punch (2007), «Because They Can : Motivations and Intent of White-Collar Criminals», in Pontell, Henry N. & Gilbert Geis (2007), *International Handbook of White-Collar and Corporate Crime*. New York : Springer. pp. 98-122.

Lectures suggérées :

- Rothe, Dawn (2006), «Iraq and Halliburton», in Newburn, Tim (2009), Key Readings in Criminology. Collumpton ; Portland, Or : Willan, pp. 430-435.

14 novembre 2011 : Séance 7 : La criminalité économique (conférencier invité)

Les formes de criminalité économique – La régulation de la criminalité économique

Lectures obligatoires :

- Bacher, Jean-Luc et Nicolas Queloz (2007), «La criminalité économique et sa régulation» dans Cusson, Maurice, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux (2007), Traité de sécurité intérieure. Montréal : Éditions Hurtubise HMH Itée.

21 novembre 2011 : Séance 8 : La criminalité de guerre

Définition de la criminalité de guerre – Les explications de cette forme de criminalité

Lectures obligatoires :

- Tanner, Samuel (2007), «Saisir la violence de masse : le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine et l'apport d'une perspective locale et d'une approche de réseau», *Déviance et Société*, Vol. 31(3), pp. 235-256.

Lectures suggérées :

- Tanner, Samuel (2006), «Le génocide à l'épreuve des massacres contemporains : vers une rupture paradigmatique ?», *Criminologie*, Vol. 39(2), pp. 39-58.

28 novembre 2011 : Séance 9 : Le terrorisme

Définition — typologie du terrorisme – Les rationalités terroristes – Antiterrorisme

Lectures obligatoires :

- Pape, Robert A. (2005), *Dying to Win : The Strategic Logic of Suicide Terrorism*. New York: Random House Paperbacks. Partie II : «The Strategic Logic of Suicide Terrorism», pp. 27-76.

Lectures suggérées :

- Martinez, Luis (2008), «Structure, environnement et basculement dans le jihadisme», *Cultures & Conflits*, 69, pp. 133-156.

5 décembre 2011 : Séance 10 : La cybercriminalité (conférencier invité)

Les nouvelles technologies et la criminalité – Le concept de cybercriminalité

Lectures obligatoires :

- Leman-Langlois, Stéphane (2006), «Questions au sujet de la cybercriminalité, le crime comme moyen de contrôle du cyberspace commercial», *Criminologie*, Vol. 39(1), pp. 63-81.

Lectures suggérées :

- Ghernaouti-Hélie, Solange (2007), «Cybercriminalité et sécurité intérieure : état des lieux et éléments de prévention», in Cusson, Maurice ; Benoît Dupont & Frédéric Lemieux (2007), *Traité de sécurité intérieure*. Montréal : Hurtubise, pp. 246-262.

12 décembre 2011 : Examen final